

CONSEIL MUNICIPAL CE 1^{er} DÉCEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 1^{er} décembre 2015 à 19h00.

Présents : M. Gilbert Rivard Maire

M. Alain Letarte Conseiller no.1
M. Sylvain Audet Conseiller no.2
Mme Claudette Macameau M. Richard Thiboutot Conseiller no.4
Mme Solange Gamache Conseillère no.6

Absente: Mme Sylvie Lafortune Conseillère no.5

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.588-2015

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

Mardi le 1er décembre 2015 à 19 h 00

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Séance régulière du 3 novembre 2015
 - 3.2 Séance extraordinaire du 23 novembre 2015
- 4. CORRESPONDANCE
 - 4.1 MAMOT : TECQ 2014-2018 programmation révisée
 - 4.2 Fondation de la charité des policiers (paniers de Noël)

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de novembre 2015 : (16 101,55 \$)

6. AFFAIRES COURANTES

- 6.1 Entente Desjardins et autorisation de signature
- 6.2 Représentant du conseil : bibliothèque
- 6.3 Dépôt de document : Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ et plus
- 6.4 ATRAT: projet CULTURAT
- 6.5 MDDELCC : déclaration système eau potable, autorisation signature
- 6.6 Photocopieur
- 6.7 Adoption de la « Politique familiale et municipalité amie des aînés »
- 6.8 Nomination du C.A. de l'Office municipal d'habitation
- 6.9 Modification à l'entente relative à l'entraide mutuelle des SSI-

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 CML: décompte progressif no.7

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 Avis de motion d'un règlement 06-2015 concernant les plaques signalétiques de numéros civiques en zone villégiature;
- 8.2 Avis de motion d'un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2016, de fixer le taux de la taxe foncière et les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations;
- 8.3 Avis de motion d'un règlement fixant le coût de la taxe de la cueillette des matières résiduelles;
- 8.4 Avis de motion d'un règlement fixant le coût de la taxe de fonctionnement de l'assainissement des eaux usées:
- 8.5 Avis de motion d'un règlement fixant le coût de la tarification de la police;
- 8.6 Avis de motion d'un règlement fixant le coût de la tarification du service de sécurité incendie;
- 8.7 Avis de motion d'un de règlement fixant le coût de la taxe d'eau potable;
- 8.8 Avis de motion d'un règlement fixant le coût de la taxe pour l'éclairage;
- 8.9 Avis de motion d'un règlement pour la tarification du 911
- 8.10 Avis de motion d'un projet de règlement fixant le coût de la taxe pour financement de l'avenue du Boisé;

9. DIVERS

 Contribution de la Ville Noël des enfants le 12 décembre 2015

10. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

11. PAROLE AU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.589-2015

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2015

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Sylvain Audet secondé par madame la conseillère Solange Gamache, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 3 novembre 2015.

3.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 NOVEMBRE 2015

Rés.590-2015

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte secondé par madame la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 novembre 2015.

4. CORRESPONDANCE

4.1 MAMOT: TECQ 2014-2018 PROGRAMMATION RÉVISÉE

Le ministère avise la Ville que la programmation révisée pour le financement de la rue Desmarais est accepté.

4.2 FONDATION DE LA CHARITÉ DES POLICIERS (PANIERS DE NOËL)

Invitation est lancée à la population de contribuer aux denrées alimentaires dans les différents point de cueillette; denrées à être livrées aux personnes dans le besoin avant la période des fêtes.

5. FINANCES

Rés.591-2015

6.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2015 : (16 101,55 \$)

Proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu que les comptes cidessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 16 101,55 \$.

Comptes à payer en novembre 2015

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Alain Gagné	Niveleuse / Concassé	488,64 \$
Alain Gagné	Niveleuse / Charrue	1 244,60 \$
Aréo-Feu	Haches	242,85 \$
Buro-Concept	Plaque	14,95\$
Boucher Lise	Remb. Assurance	600,00\$
Boucher Lise	Frais Déplacement	28,80 \$
Commission Santé Sécurité	Avis de Cotisation	28,99\$
Corporation informatique Bellechasse	3e Poste	364,09 \$
Fond a I Information	Avis de Mutation	8,00\$
Fabrique St-Albert	Location Salle	200,00 \$
Financière Banque National	REER 2015-L.Boucher	1 350,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	102,02 \$
Garage Martin Macameau	Pièces	50,87\$
Garage Martin Macameau	Essence	92,25 \$
Garage Martin Macameau	Essence	95,01 \$

Groupe CCL	Feuilles Règlements	267,14 \$
JGR	Lumière loader	42,28 \$
JGR	Lumière loader	82,51 \$
JGR	Batteries Pagette	160,95 \$
Larochelle Émilien	Plan	400,00 \$
Les Entreprises JLR.inc	Contrat Cueillette	2 346,48 \$
Le Champetre	Repas élection	67,26 \$
Les Entreprises Combinées	Centre Loisirs	137,97 \$
Macameau Claudette	Frais Déplacement	18,00 \$
Marcel Baril	Bte service	116,91 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	401,27 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	960,05 \$
M.Roy Electriques	Tubes Fluor.	44,84 \$
Morin Michel	Chef Remplaçant Pompier	200,00 \$
Municipalité de Normétal	Formation Code d'Éthique	150,42 \$
Produit Pétolier Harricana	Garage	353,19 \$
Produit Pétolier Harricana	Bibliothèque	405,60 \$
Produit Pétolier Harricana	Garage Diesel	712,90 \$
Produit Pétolier Harricana	Centre des Loisirs	538,89 \$
Produit Pétolier Harricana	Centre des Loisirs	248,15 \$
Quincaillerie Palmarolle	Réservoir	15,26\$
Quincaillerie Palmarolle	Câble	7,59\$
Quincaillerie Palmarolle	Plomberie Centre Loisirs	30,75 \$
Quincaillerie Palmarolle	Roulette / Location échafaud	35,37 \$
Quincaillerie Palmarolle	Prise Courant	16,98\$
Quincaillerie Palmarolle	Cabane Patinoire	74,14\$
Quincaillerie Palmarolle	Cabane Patinoire	-2,30 \$
Rivard Gilbert	Frais Déplacement	135,02 \$
Servitech Trudel inc	Mesure des Boues	1 129,92 \$
Techni-Lab	Analyse Juin	408,16\$
Techni-Lab	Analyse	301,81 \$
Techni-Lab	Analyse	316,18\$
Traction	Loader	51,87\$
Trudel Joel	Chef Pompier	1 000,00 \$
Vitrerie Pomerleau	Verre Gym	14,92\$
Total		16 101,55 \$

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 ENTENTE AVEC DESJARDINS ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Attendu que la Ville souhaite avoir un terminal point de vente afin que les citoyens puissent acquitter leurs taxes;

Attendu que Desjardins à rembourser les frais inhérents à l'acquisition des équipements pour un terminal point de vente;

Rés.592-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot d'accepter la proposition de Desjardins et que la directrice générale Lise Boucher ainsi que monsieur le maire Gilbert Rivard sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la ville de Duparquet le protocole d'entente avec Desjardins.

6.2 REPRÉSENTANT DU CONSEIL : BIBLIOTHÈQUE

Attendu que le conseil souhaite avoir un représentant auprès des bénévoles de la bibliothèque;

Rés.593-2015

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement de nommer madame la conseillère Claudette Macameau comme représentante du conseil auprès des bénévoles de la bibliothèque.

6.3 DÉPÔT DE DOCUMENT : RAPPORT PORTANT SUR LA LISTE DES PERSONNES PHYSIQUES AYANT VERSÉ UN OU PLUSIEURS DONS DONT LE TOTAL EST DE 100\$ ET PLUS

La directrice générale Lise Boucher dépose au conseil le document « Rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ et plus » dûment rempli et signé par madame la conseillère Claudette Macameau.

6.4 ATRAT: PROJET CULTURAT

Considérant que la culture est l'une des principales sources mobilisatrices d'une communauté;

Considérant que l'intégration des arts et de la culture dans son milieu de vie ainsi que la bonification des activités de tourisme culturel contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens;

Considérant que le bassin d'artistes en région est d'une grande qualité et regorge de créativité;

Considérant que un milieu plus fleuri et accueillant favorise le bien-être et la rétention des gens dans nos collectivités;

Considérant que l'indice de bonheur d'une population passe aussi par l'animation du milieu de vie;

Considérant que l'augmentation de la visibilité de la région à travers les médias en misant sur l'effervescence culturelle contribue au renforcement positif des perceptions vis-à-vis l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le niveau de fierté et l'attachement des résidentes et résidents à leur milieu de vie participent à l'attractivité de la main d'œuvre, des immigrants et l'augmentation de l'achalandage touristique d'une destination;

Considérant que la présence accrue de la cuisine régionale dans les restaurants de l'Abitibi-Témiscamingue stimule l'économie, la connaissance des producteurs sur le territoire et le développement durable;

Rés.594-2015

Il est proposé par madame Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et appuyé unanimement que les membres du conseil municipal s'engagent à orienter le développement de la Ville de Duparquet en lien avec CULTURAT et réalise certaines actions en ce sens.

De plus, monsieur le maire Gilbert Rivard est désigné comme le répondant de la Ville de Duparquet pour signature pour et au nom de la Ville dans le cadre des participations CULTURAT.

6.5 MDDELCC : DÉCLARATION SYSTÈME D'EAU POTABLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Attendu que la Ville doit mettre à jour auprès du MDDELCC sa déclaration d'exploitant d'un système de distribution d'eau potable;

Rés.595-2015

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté unanimement d'autoriser Lise Boucher à signer pour et au nom de la Ville la « Déclaration du responsable du système de distribution d'eau potable ».

6.6 PHOTOCOPIEUR

Attendu que la location du photocopieur Canon est arrivée à échéance en novembre 2015 et que la Ville souhaite renouveler cet équipement.

Rés.596-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et résolu unanimement, de renouveler le contrat de location de 60 mois d'un photocopieur couleur de marque Canon aux mensualités de 187,50 \$; soit une économie mensuelle de 34,10 \$ pour un équipement neuf couleur et plus performant. Il est noté que les pages imprimées couleurs nécessite un budget supplémentaire.

6.7 ADOPTION DE LA « POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »

Attendu que la Ville de Duparquet a élaboré une démarche à partir d'un comité de pilotage formé de Danielle Jolin, Marie-Claude Hébert, Mélanie Liboiron, Thérèse Caouette, Virginie St-Pierre ainsi que Gilbert Rivard pour le projet de Politique familiale et municipalité amie des aînés;

Attendu qu'une consultation fut adressée auprès de la population et l'analyse des données se reflète dans le plan d'action inclus à la politique;

Rés.597-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et résolu unanimement d'approuver la « Politique familiale et municipalité amie des aînés ». De plus, qu'il soit livré à chaque famille résidente de la Ville une copie de la politique et qu'un programme soit préparé pour fin d'inauguration avec les citoyens.

6.8 NOMINATIONS AU C.A. DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal qui sont mandatés au conseil d'administration de l'OMH de Duparquet, sont soucieux du respect des normes et du budget fourni à cet organisme;

Rés.598-2015

Sur proposition de madame la conseillère Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et adopté unanimement de mandater monsieur le conseiller Richard Thiboutot, monsieur le conseiller Alain Letarte ainsi que monsieur le maire Gilbert Rivard comme membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Duparquet jusqu'au terme du mois de novembre 2017.

6.9 MODIFICATION À L'ENTENTE RELATIVE À L'ENTRAIDE MUTUELLE DES SSI-AO

Attendu que l'ensemble des municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest ont signé une entente relative à l'entraide mutuelle des services de sécurité incendie sur le territoire découlant du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie, septembre 2011;*

Attendu que des modifications sont rendues nécessaires relativement à la tarification;

Rés.599-2015

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et résolu unanimement que la Ville de Duparquet approuve les modifications à l'Entente relative à l'entraide mutuelle des services de sécurité incendie de l'Abitibi-Ouest telle que présentée le 14 octobre dernier à la Table des

maires, touchant l'article 13 : « Frais d'Entraide mutuelle » et l'annexe 1 « Grille des coûts d'utilisation »

La présente résolution abroge la Rés.580-2015 du 3 novembre 2015.

7. CML : DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.7

Attendu que la programmation des travaux sur la rue Desmarais est terminée en date du 30 septembre 2015;

Attendu que le financement est accepté dans le cadre de la programmation TECQ 2014-2018;

Rés.600-2015

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et adopté unanimement de payer à CML entrepreneur le décompte no.7 au montant de 49 006,69 \$ incluant les taxes applicables et excluant la retenue contractuelle.

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 **Avis de motion** est donné par madame la conseillère Claudette Macameau pour le règlement 06-2015 concernant les plaques signalétiques de numéros civiques en zone villégiature;
- 8.2 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Sylvain Audet pour un règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2016, de fixer le taux de la taxe foncière et les modalités de paiement des taxes foncières et des compensations;
- 8.3 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Alain Letarte pour un règlement fixant le coût de la taxe de la cueillette des matières résiduelles;
- 8.4 **Avis de motion** est donné par madame la conseillère Solange Gamache pour un règlement fixant le coût de la taxe de fonctionnement de l'assainissement des eaux usées;
- 8.5 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Richard Thiboutot pour un règlement fixant le coût de la tarification de la police;
- 8.6 **Avis de motion** est donné par madame la conseillère Claudette Macameau pour un règlement fixant le coût de la tarification du service de sécurité incendie;
- 8.7 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Sylvain Audet pour un règlement fixant le coût de la taxe d'eau potable;
- 8.8 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Alain Letarte pour un règlement fixant le coût de la taxe pour l'éclairage;
- 8.9 **Avis de motion** est donné par madame la conseillère Solange Gamache pour un règlement sur la tarification du 911
- 8.10 **Avis de motion** est donné par monsieur le conseiller Richard Thiboutot pour un projet de règlement fixant le coût de la taxe pour le financement de l'avenue du Boisé;

9. DIVERS

9.1 CONTRIBUTION DE LA VILLE NOËL DES ENFANT LE 12 DÉCEMBRE 2015

Attendu que la Ville de Duparquet souhaite contribuer à la réussite de la fête des enfants le 12 décembre prochain;

Rés.601-2015

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Claudette Macameau, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et

adopté unanimement de contribuer un montant de 500 \$ pour l'achat des cadeaux aux enfants inscrits à l'activité avec le Père Noël.

10. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Alain Letarte suggère le lancement d'un concours de décorations de Noël afin d'encourager les citoyens à faire vivre l'esprit de Noël dans les rues de Duparquet; avec jury et certificats d'achat local pour les gagnants.

Madame la conseillère Claudette Macameau souligne que la bibliothèque aurait besoin d'un miroir concave.

Madame la conseillère Solange Gamache souligne les activités prévues à l'horaire des Loisirs pour le mois de décembre.

11. PAROLE AU PUBLIC

Aucun commentaire

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.602-2015

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h45.